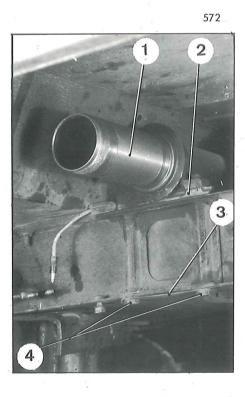
Correctif No 3 au Manuel 551. Tome

REMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE ARRIERE



DEPOSE.

- 1. Déposer les bras d'essieu et déshabiller la traverse (voir opération A 420-1 § 1 à 6).
- 2. Déposer le réservoir d'essence (berlines seulement) (voir opération A. 175-1 α § 1 à 6).
- 3. Déposer la traverse d'essieu (1):
 - Défreiner et déposer les quatre vis (4) de fixation.

Dégager :

- l'arrêtoir double (3),
- la cale aluminium (2) (s'il y a lieu),
- la traverse (1).
- REMARQUE: La cale (2) est supprimée sur les camionnettes AZU sorties depuis Juillet 1969.

 Les hauteurs sont modifiées en conséquence (voir opération A. 433-0).

POSE.

- 4. Présenter la traverse sur le châssis en l'engageant par un côté du véhicule. Placer, s'il y a lieu, la cale aluminium (2) entre traverse et châssis : s'assurer que le pied de centrage de la cale est engagé dans le trou du châssis, et celui de la traverse, dans le trou de la cale,
- 5. Mettre en place les vis (4) de fixation, la tête des vis sous le châssis.
 - Intercaler un arrêtoir (3) sous les têtes de vis.
 - Serrer les vis de 40 à 50 m/N (4 à 5 m.kg).
 - Rabattre les arrêtoirs (3).
- 6. Poser le réservoir d'essence (berlines seulement) (voir opération A. 175-1 a § 7 à 12).
- 7. Habiller la traverse et poser les bras d'essieu (voir opération A. 420-1 \S 7 à 14).